

Commune de LOUPERSHOUSE

(n° 13 –27/11/2018)

1- Sécheresse et état de catastrophe naturelle

Afin de pouvoir prendre une délibération demandant la reconnaissance de catastrophe naturelle suite à la sécheresse de cet été, les propriétaires qui ont constaté des dégâts sur leurs immeubles ou maisons d'habitation sont invités à adresser un courrier à la mairie, accompagné de photographies, précisant les dégâts constatés ainsi que le nom de la compagnie d'assurance et les références de la police souscrite.



Date limite : **vendredi 7 décembre 2018**

2- Fermeture de la mairie au public

En raison des travaux de rénovation et de restructuration du bâtiment de la mairie, afin de permettre le déménagement ainsi que le rangement des dossiers et de libérer les locaux actuellement occupés par le secrétariat, la mairie sera fermée au public les jours suivants :

- Le mardi matin
- Le jeudi après-midi
- Le vendredi matin (situation  actuelle).

A partir du mois de janvier, le secrétariat sera provisoirement installé dans un bâtiment mobile situé à l'arrière de la mairie actuelle.

Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

3. Fermeture de la mairie (congés de Noël)

La mairie sera fermée du 27 décembre 2018 au 02 janvier 2019 inclus.

Une permanence sera assurée pour les dernières inscriptions sur la liste électorale le 31 décembre 2018 de 9 h 00 à 11 h 00.



4. Collecte des ordures ménagères : rappel

A compter du 1^{er} décembre 2018, la collecte des ordures ménagères se fera les lundis, donc à partir du **lundi 03 décembre 2018**.

5. Permanences multifix en 2019

Les permanences seront assurées par les services du SYDEME pour une nouvelle dotation en sacs multifix :

le mardi 22 janvier 2019
le jeudi 4 juillet 2019
de 13 h 30 à 19 h
au Mille-Club



Il convient de noter les points suivants :

- il faudra se munir de la carte SYDEME en votre possession.
- la dotation remise en Mairie sera fortement réduite et ne pourra être utilisée qu'à des fins de dépannage pour les foyers en rupture de stock.
- les sacs remis doivent être réservés à la collecte des ordures ménagères.

Si vous ne pouvez vous déplacer personnellement, malgré l'amplitude du créneau de distribution, il convient de demander à une autre personne (un voisin par exemple) de retirer les sacs à votre place, en n'oubliant pas de lui remettre votre carte SYDEME.

6. Agent de service à l'école maternelle

La Mairie recherche des personnes maternelle l'agent de service en cas



susceptibles de remplacer à l'école d'absence.

Les personnes intéressées sont invitées à conditions d'exercice (horaires – tâches à

se présenter en Mairie pour connaître les effectuer – rémunération ...).

7. Bénévoles pour la bibliothèque

Vous aimez la lecture, suivre l'actualité littéraire, la partager, vous disposez de quelques heures de loisirs, venez rejoindre l'équipe des bénévoles de la bibliothèque de Loupershouse.

Pour plus d'informations, les bénévoles vous accueilleront à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture :

Lundi : 17 h 00 à 19 h 00

Mercredi : 14 h 00 à 16 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

